

L'ÉVÈNEMENT LIQUIDATION DES MODÈLES NON-COURANT SUZUKI



Jusqu'à **1300\$** + **5** ans garantie
de rabais incitatif sur les motocyclettes
routières d'années
modèles 2020/2019

OU Financement
à partir de **5.99** % sac

DÉCOUVREZ VOTRE PROPRE AVENTURE
sur votre **NOUVELLE MOTO Suzuki 2020/2019!**

Termes et conditions s'appliquent-selon les modèles - L'Offre se termine le 31 mars, 2021!

 **SUZUKI**
suzuki.ca   @suzukicanada

*Financement du prix d'achat au taux de 5,99 % sur 36/48/60/72 mois pour certains modèles d'année 2021, 2020 et 2019. Sauf indication contraire, l'offre de financement ne peut être combinée à d'autres offres spéciales, promotions ou incitatifs au financement. Le montant à financer ne peut pas excéder 130% du PDSF. Exemple : 2018 SV650 : 72 paiements de mensualités de 126 30 \$ au 4,99% selon le PDSF de 7 799 \$. Versement initial de 0 \$. Taux d'intérêt effectivement applicable de 9,04 % sur 72 mois. Frais d'emprunt de 1 295 \$ à l'égard de la somme totale empruntée de 9 094 \$ (cette somme ne comprend pas les frais de préparation, les frais de transport, les taxes, les frais d'immatriculation, l'assurance et les frais et taxes applicables). Dans la province de Québec, les frais d'agent d'enregistrement de 6,50 \$ et les frais d'enregistrement du RDPRM de 39,00 \$ sont inclus. Financement offert par l'intermédiaire de Financement Auto TD aux demandeurs admissibles, sous réserve de l'approbation du crédit. Les promotions de financement sont nulles là où la loi les interdit. **Incitatif au détail pouvant aller jusqu'à 1 300 \$ applicable à certains modèles Suzuki 2020 et 2019. Les incitatifs au détail varient de 0 \$ à 1 300 \$. Se reporter au tableau à ce sujet. Les incitatifs au détail sont déduits du prix négocié avant taxes et s'appliquent au moment de l'achat. Incitatif au détail et garantie aux termes jusqu'à 60 mois du plan de protection Suzuki (PPS) sur certains modèles. ***La garantie aux termes jusqu'à 60 mois du plan de protection Suzuki (PPS) s'applique aux motos Suzuki d'année 2020 et 2019 neuves qui n'ont jamais été immatriculées. Cette garantie ne peut être combinée à l'offre de financement annoncée. La garantie SPP indiquée comprend la garantie de l'usine Suzuki de 12 mois, plus une période d'extension de garantie supplémentaire allant jusqu'à 48 mois. L'extension de garantie SPP qui s'ajoute à la garantie d'usine de 12 mois est un plan de couverture supplémentaire souscrit par Suzuki Canada Inc. qui débute immédiatement après l'expiration de la garantie de votre motocyclette Suzuki. Toutes ces promotions sont offertes entre le 5 janvier 2021 et le 31 mars 2021 et, sauf indication contraire, ne peuvent être combinées à d'autres offres spéciales, promotions ou incitatifs au financement. COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE SUZUKI AUTORISÉ PARTICIPANT AU SUJET DES MODÈLES DISPONIBLES ET POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR TOUTES LES OFFRES. Suzuki - Un mode de vie!